

ACTUALITES/ RELEVÉ DE DELIBERATIONS

Conseil d'Administration Séance n° 116 du 10 octobre 2024

Nota : Ce relevé de délibérations est diffusé sous la responsabilité du directeur pour informer rapidement l'établissement des votes du Conseil d'administration. Ce relevé n'a pas vocation à remplacer le compte rendu du conseil d'administration qui sera diffusé après validation par les membres lors de la prochaine séance. Les comptes rendus du CA sont disponibles sur l'intranet de l'établissement.

Etaient présents ou représentés	Collège des Enseignants chercheurs : Mme CASAUX-GINESTET ; MM. ALIOUANE-SHAW, BERCOVITZ, DUPUY DE CAZERES (procuration à M. QUINTANILLA), HIRSCHBERGER, MERIDA, QUINTANILLA Collège des Administratifs : Mmes NAUD, REGAZZACCI ; MM. MONTEIL, SOW Collège des Etudiants : Mmes COSSON, PRIN ; M. MAUPAS Membres de droit: M. MERLO représentant le CROA (arrivé à 14h15) Mme PAPIN représentant le président de Bordeaux Métropole (procuration à Mme VENDE) M. PUJOLAR représentant de la coordination territoriale dont relève l'école (procuration à Mme VENDE) Collège des Personnalités extérieures : Mmes DURET, SABBAH (départ à 15h), VENDE ; MM. GALLANTI (procuration à M. ROL-TANGUY), ROL-TANGUY, WATTE (arrivée à 14h15)
Absents Excusés	Membre de droit : Mme HERNANDEZ représentant le président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine Collège des Etudiants : Mme PORQUET Le président par intérim du CPS, président par intérim de la CFVE : M. TOURNIER La représentante de la DRFIP Nouvelle-Aquitaine : Mme PENELAUD
Assistaient à la séance avec voix consultative	Le directeur: M. ANSEL La secrétaire générale : Mme LABRIDY La représentante du Rectorat Nouvelle-Aquitaine : Mme BEDOURA La représentante de la DRAC Nouvelle Aquitaine : Mme MAILLET La chargée de tutelle ENSA du Sud : Mme FRECHEDE L'agent comptable : M. DAVID
Invitée	Mme DUBOURTHOUMIEU

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. ROL-TANGUY.
Avec 21 membres présents ou représentés, le quorum (13) est atteint.

Actualités

M. ANSEL évoque les actualités :

Rentrée universitaire

- Un an de mise en œuvre des nouveaux programmes Architecture et Paysage :
Enjeux, pour mémoire : répondre aux exigences des textes nationaux, arrêtés de 2005 pour l'architecture et référentiel de 2015 pour le paysage.
- Augmentation des frais d'inscriptions : +2,9% (mise en œuvre automatique de l'arrêté du 30 août 2019).
- Formation initiale
Effectifs : effectifs totaux sept 2024 : 1054 (sept 2023 : 1012 ; sept : 2022 : 1059)
Dont Formations initiales : 755 (589 en architecture et 166 en paysage).

- Formations spécialisées
Effectifs : 242
Ouverture cette année du Master Génie Civil Transitions Numériques et Environnementales, coordonné par Géraldine CASAUX-GINESTET.

Immobilier

- Travaux réalisés durant l'été : esplanade de la pyramide, voiries ...
- Pyramide : situation des travaux / ouverture retardée en raison des travaux sur verrières.

RH Mouvements de personnels

- Départs à la retraite : Guy TAPIE, Jacques ROBERT, Marc Antoine FLORIN, Jean-Jacques SOULAS, Emmanuelle HEAULME, Loeiz CARADEC, Gérard AUDOUIN.
- Nombreuses arrivées, activités RH recrutement important.

Projet Archi Folies

- Projection d'un extrait du film « L'aventure Archi folies 2024 ».

NOBATEK

- Partenariat avec l'entreprise Nobatek dans le cadre d'un programme de recherche pour installer un banc d'essai destiné à tester des façades innovantes.
- Convention d'AOT et permis de construire en cours de finalisation.

AMI CMA

- Information aux membres du CA de la candidature de l'ENSAP à un AMI France 2030.

Relevé des délibérations

- Approbation du procès-verbal du CA du 4 juillet 2024 : adopté à l'unanimité (votants 21)
- Effectifs de la formation initiale en architecture et des formations spécialisées :
Ventilation de l'effectif de L1 Architecture : Proposition 1 : 95 en Parcoursup / 15 en VAE-DAP
Adoptés à la majorité (votants 23 : Pour 16 – Abstention 4 – Contre 3)
- Règlement des études de la formation Architecture : adopté à l'unanimité
Il est noté que la CFVE pourra être saisie ultérieurement d'un échange relatif à la question de la certification en langue étrangère.
- Règlement des études de la formation Paysage : adopté à l'unanimité
- Droits de scolarité de la formation DPEA RBW année 2025-2026 : adoptés à l'unanimité (1 abstention)
- Attribution des aides aux étudiants dans le cadre de la CVEC : adoptée à l'unanimité
- Mise en œuvre du décret 90-437 du 28 mai 1990 relatif au règlement des frais de changement de résidence : adoptée à l'unanimité (1 abstention)
- Projet de Halle d'expérimentation pédagogique : adopté à l'unanimité (6 abstentions)

Questions diverses

- Liste des conventions signées
Séminaire de recherche sur l'architecture contemporaine remarquable, organisé par l'ENSAP Bordeaux, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la mairie de Royan, du 16 au 18 octobre, à Royan.
Convention de partenariat avec l'université d'architecture HANOI et deux autres ENSA, Normandie et Toulouse, en cours de signature.

- Précisions sur le maintien ou pas de la procédure Vigipirate.
Mise en place d'une procédure de haut niveau avec maintien d'un seul accès vidéo-surveillé.
- Maintien ou pas du filtrage des courriels, instauré par l'ancienne direction.
La nouvelle direction a supprimé le filtrage des courriels.
- Suspension/suppression des conseils de département décidée lors de la précédente direction et la mise en place effective d'un groupe de travail qui travaille sur cette question décidée par ce même CA en début d'année.

Le CA du 7 mars a voté la mise en place d'un groupe de travail. M. Ansel n'a pas connaissance, à ce jour, de l'organisation de ce groupe. Concernant la formation paysage, des réunions de travail, deux au printemps et une réunion plénière sur une journée en juillet, se sont tenues associant les élus du CA et de la CFVE, en présence de M. Ansel et Mme Dubourthoumieu. Il est proposé l'organisation de réunions pédagogiques pour les deux formations mais il est rappelé qu'une seule commission pédagogique à l'école est décisionnaire.

- Évaluation des actions de la cellule Simone et Nelson en matière de lutte contre les discriminations, harcèlements et violences sexistes ou sexuelles.

Un rapport d'activités sera présenté au conseil d'administration du 12 décembre. Le rôle de la cellule Simone et Nelson consiste à recueillir/instruire des témoignages, remis ensuite à la direction qui décide des actions à mener.

- Journées Nationales de l'Architecture le samedi 19 octobre à l'ENSAP Bordeaux.
Rencontres autour du label Architecture Contemporaine Remarquable en Nouvelle Aquitaine.
Interventions et échanges – visites guidées thématiques de l'établissement sur inscriptions.
- Remerciements aux étudiants qui ont assisté au dernier CA (fin de mandat au 30 novembre 2024).

Le directeur de l'ENSAP Bordeaux,

Fabien ANSEL